



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 129 015 2022

Date de la convocation et de l'affichage : 9 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le quinze septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur Frédéric DEVOS,

| | |
|--|----|
| Nombre de membres afférents au Conseil Municipal | 29 |
| En exercice | 29 |
| Nombre de présents | 25 |
| Nombre de votants par procuration | 3 |
| Nombre de suffrages exprimés | 29 |

Etaient présents : (26)

M. DEVOS Frédéric, Maire, LEPROVOST Maryse, DERAM Didier, DEHONDT Florence, PRONIER Isabelle, CALCOEN David, PRUVO Isabelle, Adjointes,

JOOS Clément, VANPEPERSTRAETE Régis, LENOIR Sylvie, DELVART Vincent, DUPUIITS Laurence, THOMAS Loïc, BECK Sabrina, RICHARD Nicolas, BRU Caroline, BRICHE Rémi, COURBOT Monique, WLOSIK Edmond, HUGOO Isabelle, COURTENS Jean-Claude, GROYSILLIER Céline, COEVOET-COUDEVILLE Christine, VANAGT Laurent, DENTREBECQ Patrick, POISSONNET Luc, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration : (3)

DEGRAND Christophe à Frédéric DEVOS

GLAZIK Dorothee à Monique COURBOT

CHRISTIAEN Gérard à Maryse LEPROVOST

Absents/excusés : (0)

Secrétaire de séance : JOOS Clément désigné à l'unanimité

Le Maire,

Frédéric DEVOS

15- JOURNEE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITE 2022 – ATTRIBUTION DE BONS d'ACHAT.

15- JOURNEE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITE 2022 – ATTRIBUTION DE BONS d'ACHAT.

Dans le cadre de la JOURNEE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITE, il est proposé que la commune participe à hauteur de 10€ sous forme de bons d'achat auprès des commerces et artisans wormhoutois, à raison d'un bon par bénéficiaire.

Le coût total de la participation de la commune serait de l'ordre de 1.000,00€ maximum.

M. le Maire souligne que la municipalité a été à chaque fois primée pour les JNCP et elle continuera à s'investir.

Décision du Conseil :

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en séance le 15/09/2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le :22/09/2022

et publication ou notification le : 22/09/2022

Le Maire,

Frédéric DEVOS

